

COMMUNIQUÉ

18-05-2022

Commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales de la Ville de Besançon se tiendra ce jeudi 19 mai à 11 heures à la Mairie de Besançon 2 Rue Megevand, 25000 Besançon, salle Forel. Elle est ouverte au public et a pour objectif d'examiner la régularité de la liste électorale (inscriptions et radiations depuis la précédente réunion). Pour mémoire, celle-ci a eu lieu le 17 mars 2022 afin de valider les listes avant l'élection présidentielle.

La commission de contrôle est composée de cinq conseillers municipaux désignés pour trois ans et non membres de l'exécutif de la Ville. Trois sont issus des rangs de la majorité. Chaque liste d'opposition désigne également un membre. Dans l'ordre du tableau, les membres sont donc : Christophe LIME, Jean-Hugues ROUX, Marie-Thérèse MICHEL, Marie LAMBERT et Karima ROCHDI.

En vertu de l'article L19 du code électoral, la commission de contrôle des listes électorales se réunit au moins une fois par an et, en tout état de cause, entre le 24^e et le 21^e jour précédant chaque scrutin.

Contacts

Élise AEBISCHER - Adjointe à la maire déléguée à la relation aux usagers, aux ressources humaines, à l'égalité femmes-hommes

Mail : elise.aebischer@besancon.fr

Pierre GAINET - Chef du service Formalités-Élections

Tél. : 06 70 52 90 89 / Mail : pierre.gainet@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr